



GT 3 GOUVERNANCE ET FINANCEMENTS



DATES – HORAIRES - ANIMATION

PLÉNIÈRES

- Vendredi 10 novembre 11h30 – 13h30 salle des Accords
- Mercredi 15 novembre 14h30 – 17h30, salle Jean Monnet
- Vendredi 22 décembre 9h30, salle de la Chapelle, 32 rue de Babylone
- Jeudi 25 janvier, France Stratégie / Ségur

RÉUNIONS DU GT3

- Jeudi 23 novembre 2017 9h-12h30 salle Jean Monnet
- Jeudi 07 décembre 2017 9h-12h30 salle B, 32 rue de Babylone
- Jeudi 21 décembre 2017 9h-12h30 salle de la Chapelle, 32 rue de Babylone
- Jeudi 18 janvier 2018 9h-12h30 France Stratégie / Ségur

EQUIPE DE PREPARATION ET ANIMATION

- **PRESIDENTE CONCERTATION:** Sylvie Brunet, CESE
- **ANIMATEUR :** Julien Nizri, Centre Inffo j.nizri@centre-inffo.fr
- **Rapporteurs:** Nicolas Pauliac (IGAS) avec l'appui de M. David Héland, IGEN

CADRAGE GENERAL

Thématique générale du GT3 :

«Dynamisation de la gouvernance et efficacité des financements»

Thématiques des réunions

Réunion 1 : Gouvernance

Réunion 2 : Coût de l'apprentissage et usage de la taxe

Réunion 3 : Rémunérations des apprentis et aides à l'apprentissage

Réunion 4 : Validation des points de consensus et de divergence

Sous-thèmes abordés

Réunion 1 : Gouvernance

- La place des acteurs du quadripartisme
- Régulation de l'offre de formation professionnelle initiale

Réunion 2 : Coût de l'apprentissage et usage de la taxe

- Calcul du coût de la formation
- Financement de la formation par la taxe d'apprentissage

Réunion 3 : Rémunération des apprentis et aides à l'apprentissage

- Critères et grille de rémunération
- Aides à destination des apprentis : aides régionales, aides au logement, aides à la mobilité
- Aides à destination des entreprises : aides à l'embauche, crédits d'impôt, exonération des charges sociales

PARTICIPANTS A LA REUNION DU GT GOUVERNANCE ET FINANCEMENT

Régions de France	APCA	Cnefop
CFDT	APCMA	DB
CGT	FNADIR	DG TRESOR
FO	ANAF	DGAFP
CFTC	CCI France	DGE
CFE-CGC	Compagnons du Devoir	DGEFP
UNSA	ANASUP	DGESCO
FSU	CPU	DGESIP
MEDEF	Uniformation	DS
CPME	AGEFOS-Pme	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
U2P	OPCAIM	
FNSEA	OPCALIA	
UDES		

REUNION 2 : COÛT DE L'APPRENTISSAGE ET USAGE DE LA TAXE

1. Calcul du coût de la formation

- Doit-on assurer le financement de l'apprentissage sur la base d'un coût de formation ?
- Peut-on le rendre plus transparent et homogène ?

2. Peut-on mieux et comment affecter les ressources dédiées à l'apprentissage ?

- Faut-il revoir la ventilation de la taxe (part régionale, quota, hors quota)?
- Faut-il supprimer le hors quota de la TA, ou baisser sa proportion au sein de la TA ou limiter les bénéficiaires potentiels du hors quota?
- Comment accroître la visibilité des dépenses des régions et améliorer la remontée d'information ?
- Peut-on moduler la CSA en fonction du taux d'insertion durable et du niveau de qualification ?

3. Comment mieux répartir les ressources entre les établissements de formation en apprentissage ?

- Quel rôle pour la liberté d'affectation d'une part de la TA ? Faut-il et peut-on encadrer la répartition ?
- Faut-il augmenter la part du CFO pour permettre aux CFA de mieux remplir leurs missions ?
- Doit-on flécher une partie des fonds (hors quota (péréquation nationale), fraction régionale, fonds libres) vers les CFA proposant des formations aux métiers rares ou émergents ou au contraire cibler essentiellement les métiers qui recrutent?

4. Comment simplifier le prélèvement de la taxe d'apprentissage ?

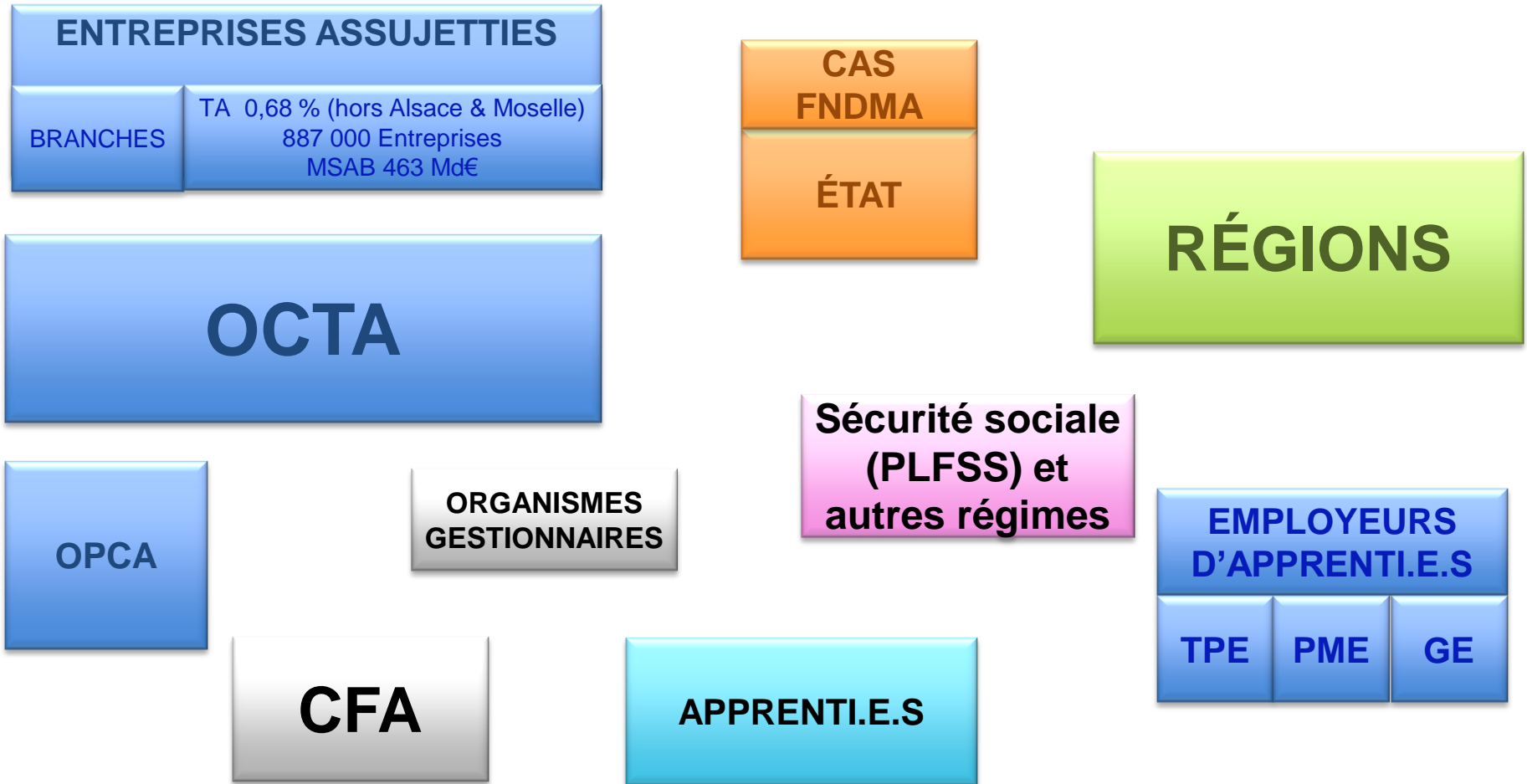
- Faut-il fusionner la TA à la contribution FPC des entreprises (0,55/1+0,68) (calendrier, régime fiscal) ?
- Faut-il confier à un seul acteur la collecte de la TA ?



PRESENTATION DES MECANISMES DE FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE



FINANCEMENT : LES ACTEURS



FINANCEMENT : LES ENTREPRISES

Nombre d'entreprises et de salariés par catégorie d'entreprises
(secteurs marchands non agricoles) source *INSEE*

	nombre d'entreprises	Effectif salariés	nombre moyen de salariés	part des salariés
Grandes entreprises	274	4 333 000	15 814	29%
ETI	5 322	3 473 000	653	23%
PME hors micros	138 000	4 169 000	30	28%
micro-entreprises	3 606 000	2 808 000	1	19%
TOTAL	3 749 596	14 783 000	4	100%

3,75 M d'entreprises emploient 14, 8 M de salariés en 2013

Financement par les entreprises : Taxe et CSA

CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE À L'APPRENTISSAGE (CSA)

EFFECTIFS ALTERNANTS	EFFECTIF ENTREPRISE		
	MOINS DE 250 SALARIÉS	250 À 1999 SALARIÉS	2000 SALARIÉS ET PLUS
X < 1%	0	0,4% DE LA MS	0,6% DE LA MS
1% ≤ X < 2%	0	0,2% DE LA MS	0,2% DE LA MS
2% ≤ X < 3%	0	0,1% DE LA MS	0,1% DE LA MS
3% ≤ X < 5%	0	0,05% DE LA MS	0,05% DE LA MS

= CSA*

Toutes entreprises
MASSE SALARIALE 2016
base brute Sécurité sociale

0,68 % Taxe Brute Hors Alsace-Moselle

Quota 26 %

***Contribution supplémentaire à l'apprentissage**

PART OBLIGATOIRE CFA d'accueil

Pour chaque apprenti sous contrat au 31/12/2016, suivant coût de formation publié par la préfecture région

QUOTA LIBRE

Centres de formation d'apprentis

Hors Quota 23 %

Barème	Catégorie A	Catégorie B
	Niveau V, IV, et III	Niveau I et II
Unique	65 %	35 %

Les exonérations pour frais de stages sont limitées à 3 % de la taxe brute

CATÉGORIE A

Établissements préparant à des diplômes de type :
Bac PRO/Tech. BTS/DUT
ex : LEP/LET
Universités Niveau V, IV, III
Hors apprentissage (A)

CATÉGORIE B

Établissements préparant à des diplômes technologiques :
Bac + 3 à Bac + 5
Facultés / Universités Niveau I, II
Hors apprentissage (A)

Fraction Régionale pour l'Apprentissage

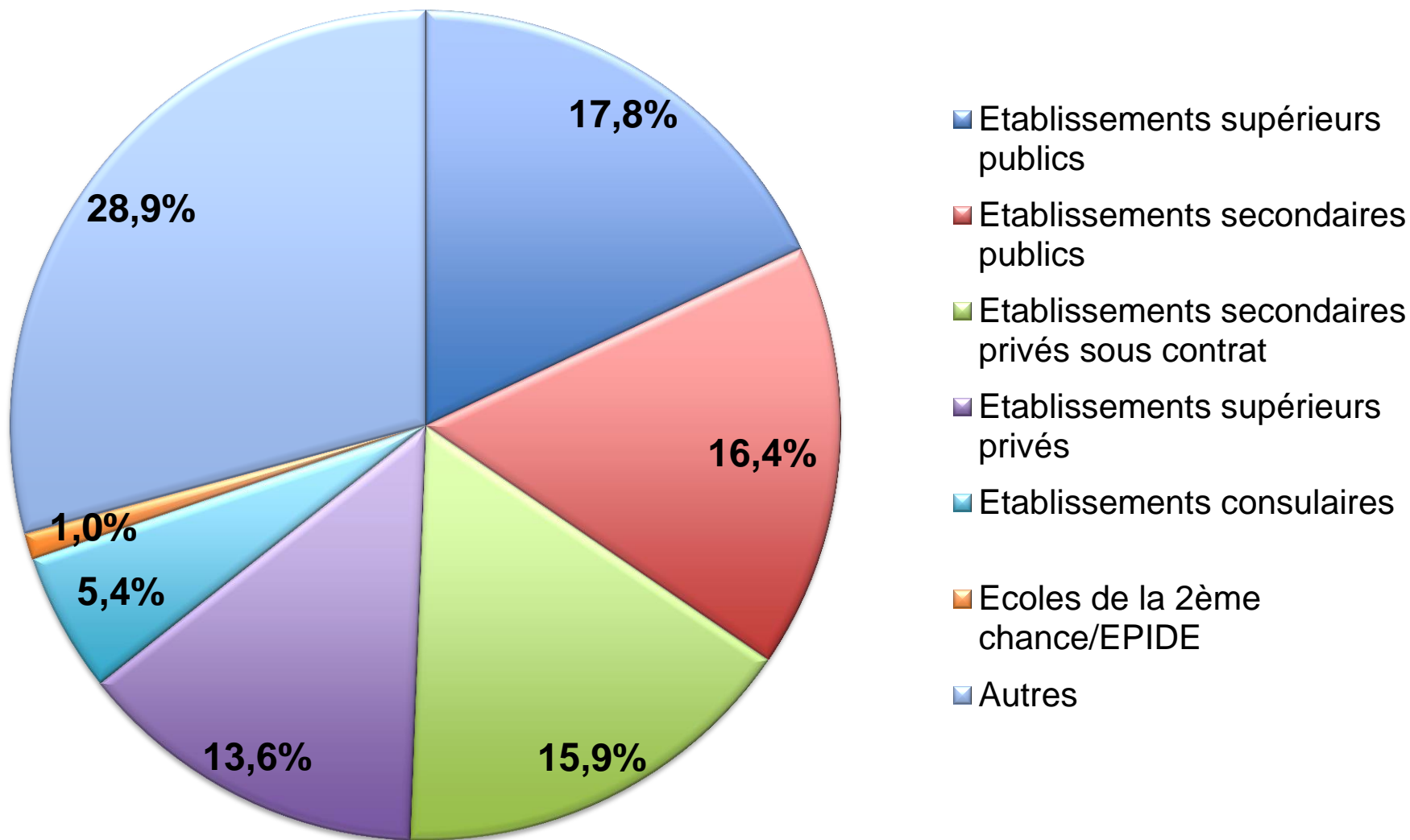
Trésor public

Gérer par les conseils régionaux pour le financement de CFA

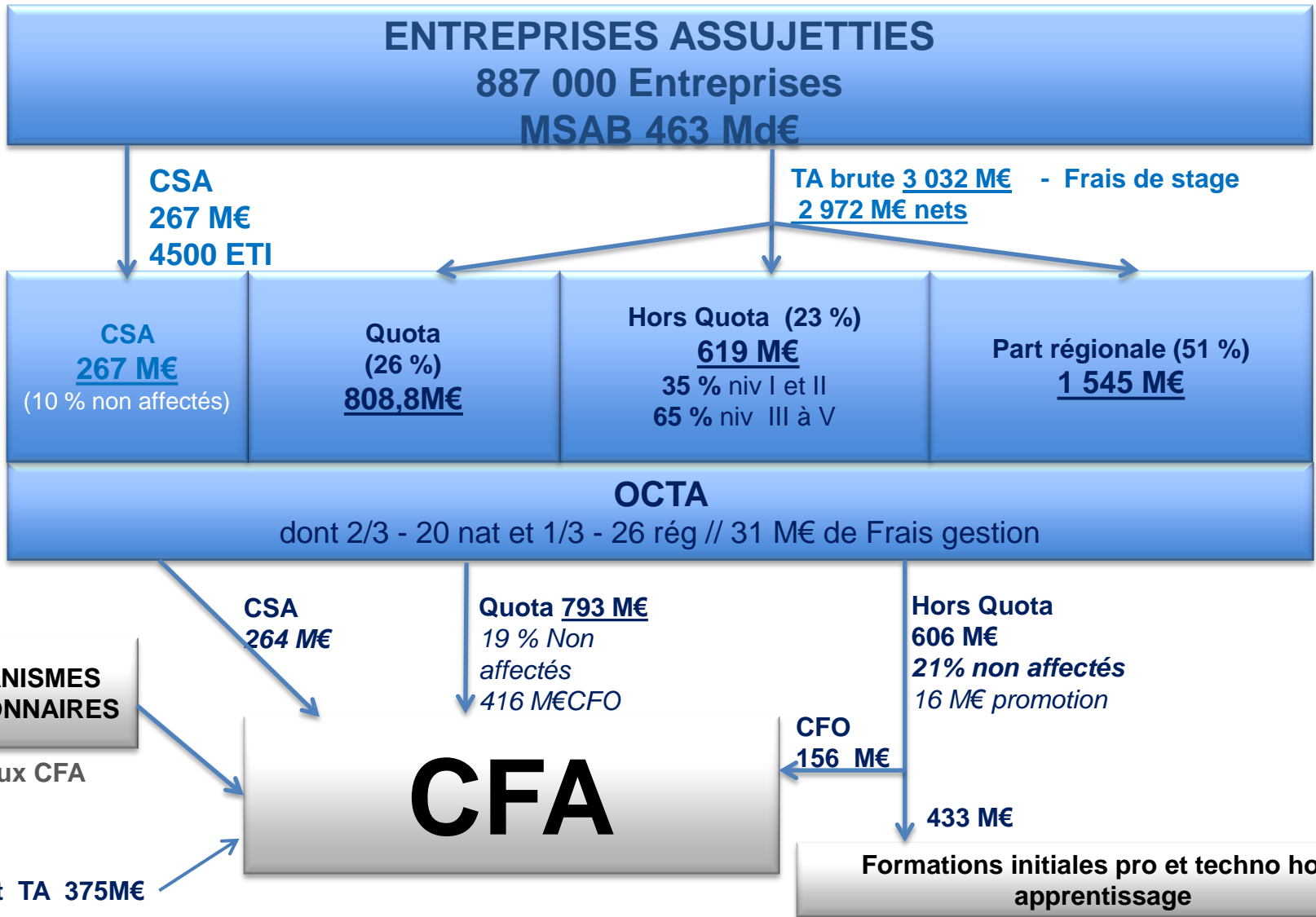
* La CSA est due par les entreprises de 250 salariés en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage et de jeunes accomplissant un VIE ou CIFRE, est inférieur à 5 % de l'effectif annuel moyen de l'entreprise en 2016

(A) : sauf si le coût de la formation de(s) apprenti(s) n'a pas été intégralement ouvert par la part QUOTA + CSA

Répartition du Hors-Quota par Structures Bénéficiaires en 2016



FINANCEMENT 2016



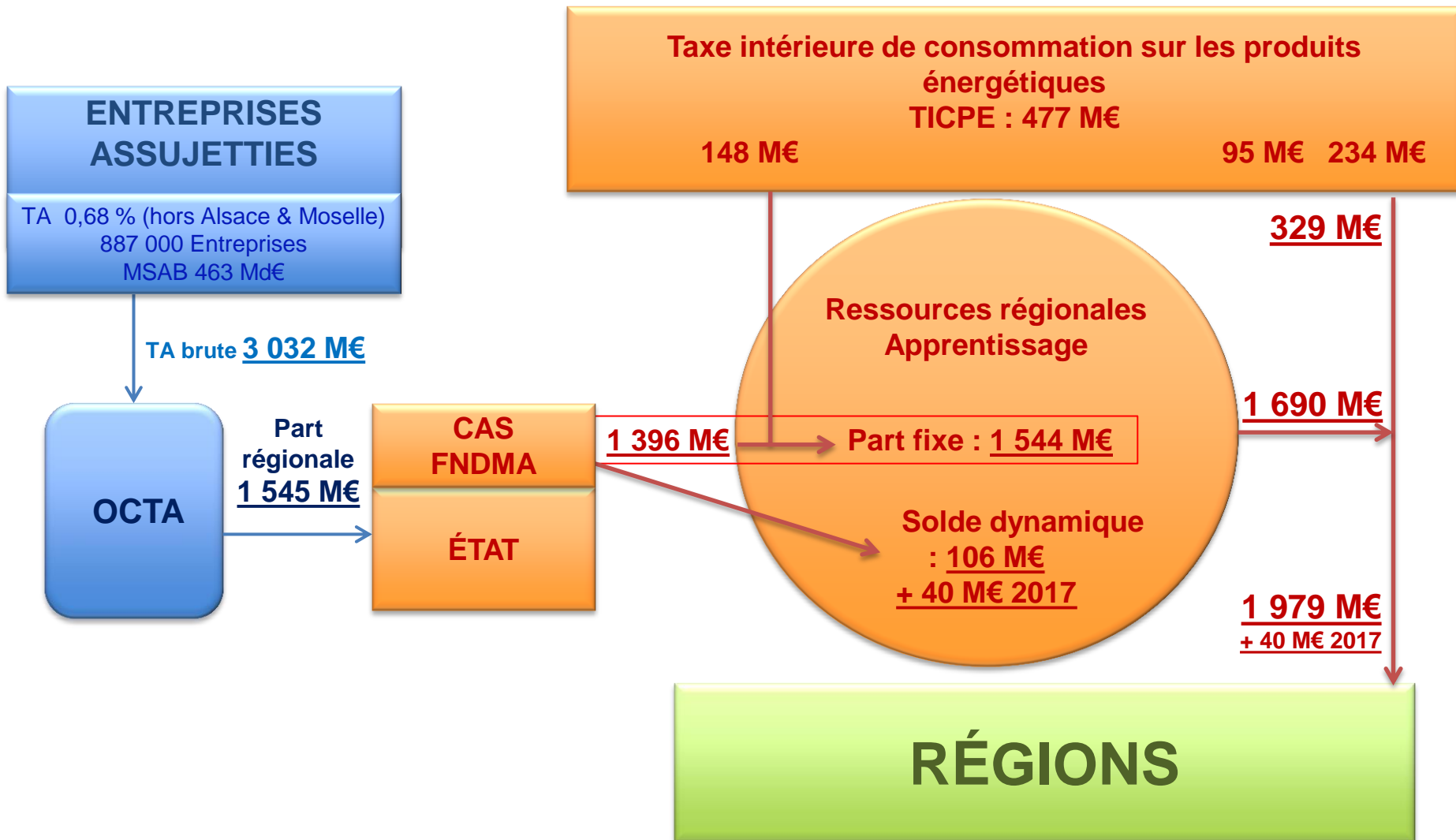
Organismes gestionnaires de CFA et apprentis

La moitié des organismes gestionnaires est privée et accueille 55% des apprentis

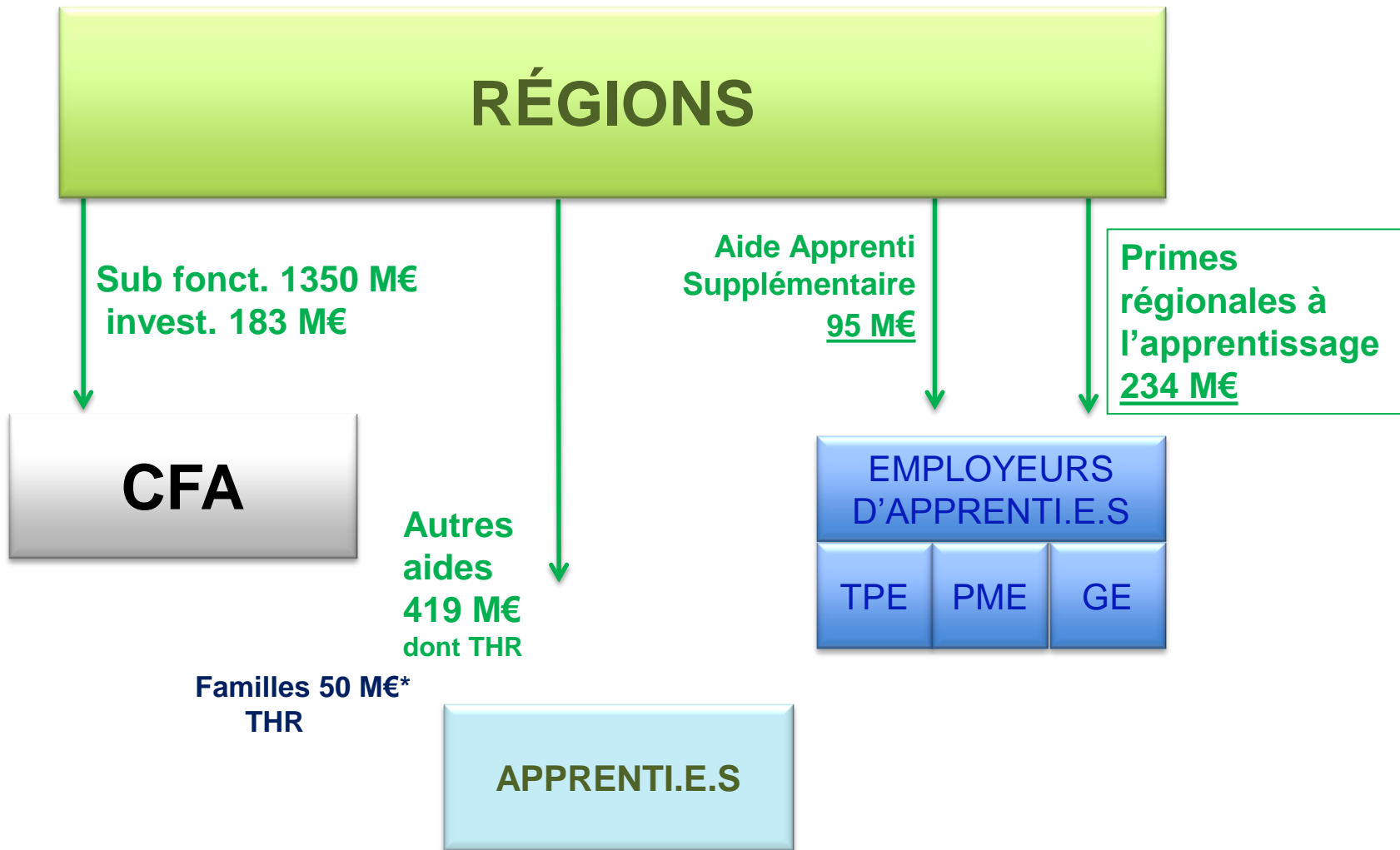
31 décembre 2015	V	IV	III	II	I	Total	Nb d'établissements (chiffres 2014)
Association organisation professionnelle entreprise groupement	65 611	48 997	37 328	14 858	33 923	200 717	509
Chambre des métiers	46 141	17 045	3 062	81	0	66 329	77
CCI	12 248	9 432	11 322	4 032	5 505	42 539	82
EPL d'enseignement et formation prof. agricole	8 566	8 770	5 639	372	240	23 587	96
EPL d'enseignement	8 122	7 033	6 525	1 139	744	23 563	111
Association mixte consulaire	8 749	2 772	1 283	205	679	13 688	20
GIP	2 491	2 937	3 600	434	411	9 873	11
Etablissement de formation ou recherche	12	98	1 525	3 221	4 040	8 896	33
Etablissement scolaire privé sous contrat	2 608	1 791	1 736	205	97	6 437	26
Collectivités locales et territoriales	4 189	1 702	245	0	0	6 136	18
Section d'apprentissage	378	687	772	98	402	2 337	23
Chambre d'agriculture	269	270	280	0	0	819	2
CFA résultant d'une convention nationale	226	48	0	10	0	284	4
Total	159 610	101 582	73 317	24 655	46 041	405 205	1012

Référence géographique : France métropolitaine + DOM y compris Mayotte

Financement : ressources des Régions en 2016



Financement : Interventions des Régions en 2016



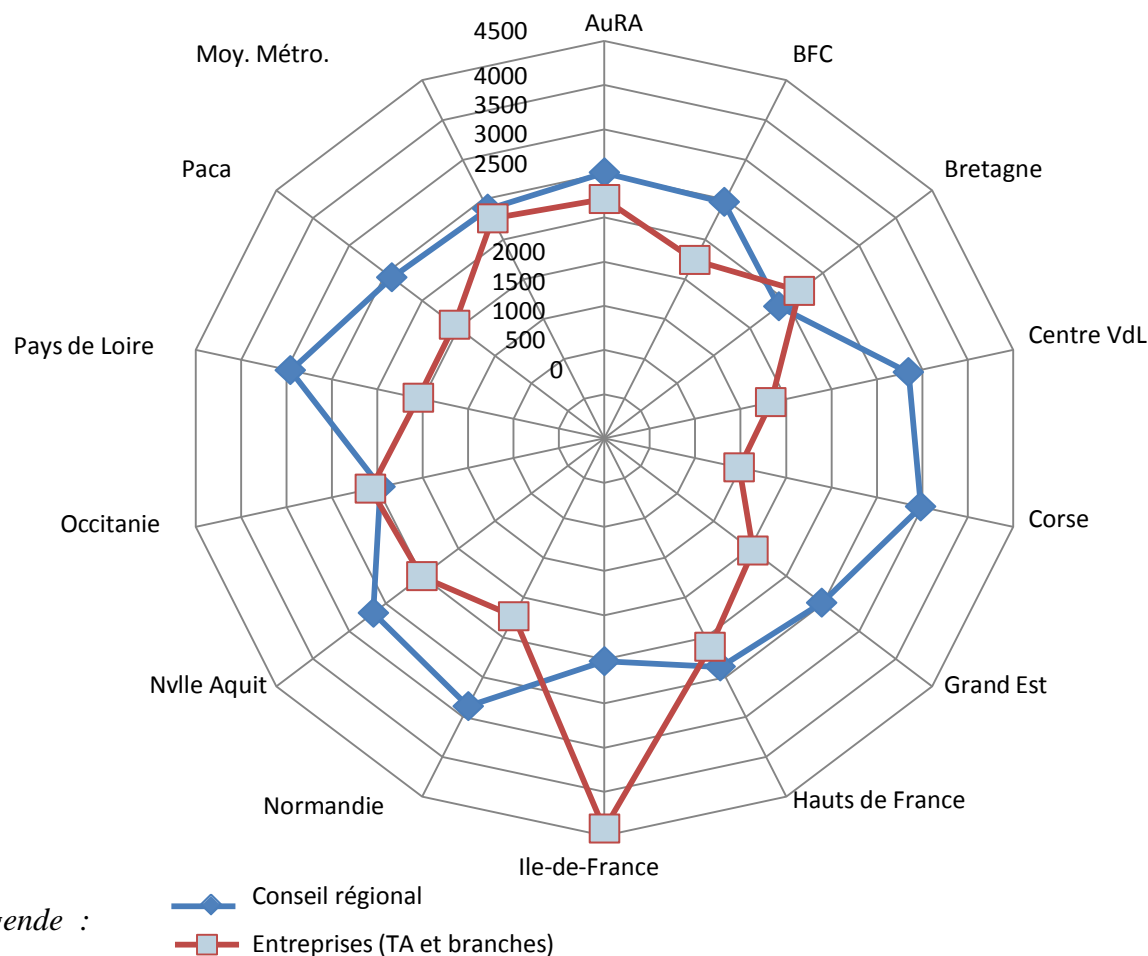
Financement : Interventions des Régions

(en milliers d'euros)

Dépenses d'apprentissage en 2016 en keuros	Total	dont dépenses de fonctionnement	dont financement d'aides	dont dépenses d'investissement des CFA	dont dépenses pour le développement de l'apprentissage
Auvergne-Rhône-Alpes	197 808	135 934	46 630	13 265	1 979
Bourgogne-Franche-Comté	85 526	57 089	24 374	3 209	854
Bretagne	76 878	43 854	28 743	4 164	117
Centre-Val de Loire	95 376	61 839	20 015	12 886	636
Corse	12 115	9 034	1 872	439	770
Grand Est	155 731	109 243	37 271	9 024	193
Hauts-de-France	344 217	256 744	nd	36 967	117
Ile-de-France	273 553	196 770	53 909	19 548	3 326
Normandie	111 973	75 203	23 037	12 575	1 158
Nouvelle Aquitaine	199 468	131 307	36 014	31 955	192
Occitanie	124 256	75 319	33 693	14 608	636
Pays-de-la-Loire	144 713	90 950	34 344	18 336	1 083
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	91 896	69 184	17 820	4 892	0
Total France métropolitaine	1 913 510	1 312 470	408 111	181 868	11 061
Guadeloupe	nd	Nd	nd	nd	nd
Guyane	3 287	3 149	82	4	52
La Réunion	35 078	24 179	10 115	737	47
Martinique	10 232	9 427	428	377	0
Mayotte	1 241	1 241	0	0	0
Total France entière (hors Guadeloupe)	1 963 348	1 350 466	418 736	182 986	11 160
Structure	100%	68,8%	21,3%	9,3%	0,6%

Source : Jaune Budgétaire "Formation Professionnelle" (PLF 2018)

Les ressources issues des entreprises et des Régions mobilisées par les CFA pour leurs dépenses de fonctionnement, rapportées au nombre d'apprentis

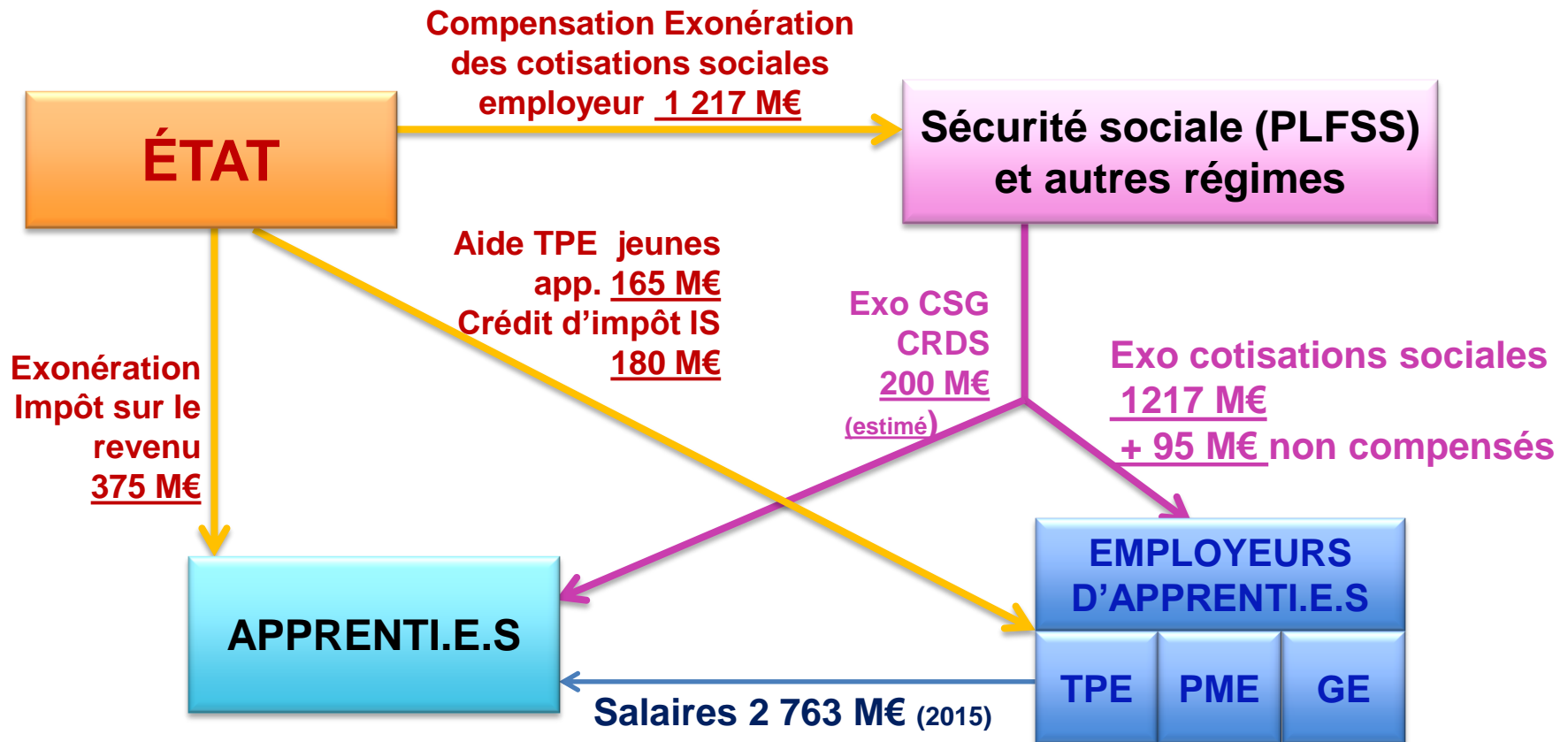


Lecture :

Les ressources des CFA issues des entreprises mobilisées pour le fonctionnement s'élèvent en 2015 en Normandie à 2 237€ par apprenti (3 365 € pour les ressources issues des Régions)

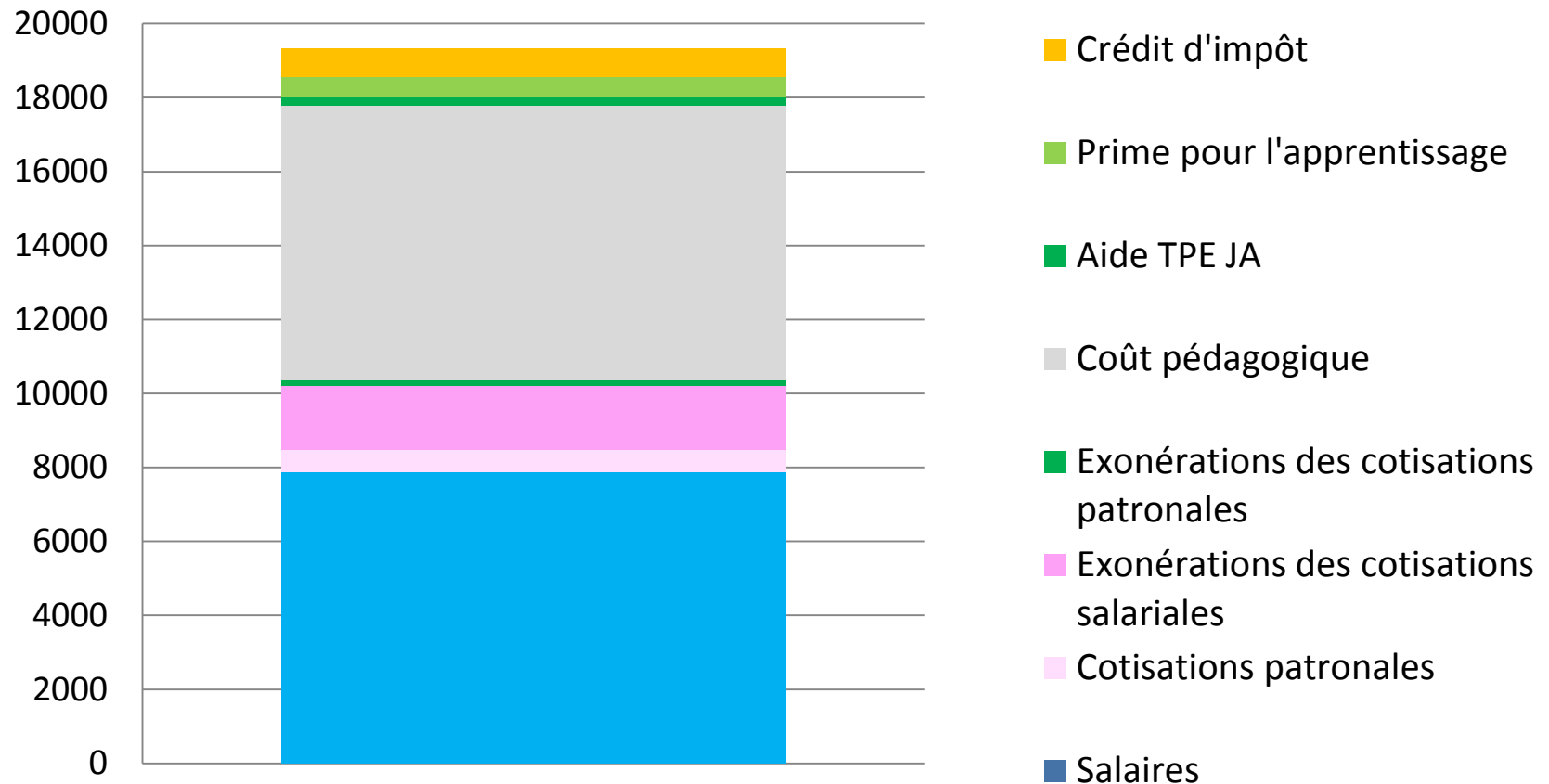
Source : Cnefop, projet rapport 2018, Le financement et les effectifs de l'apprentissage - Données 2015

Financement : Interventions de l'État en 2016



Coût moyen d'un apprenti en 2015

Le coût annuel d'un apprenti s'élève à 19 000 € (y compris rémunération)



LE FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE EN 2016

Centre Info sources DARES, DGEFP, CNEFOP, "PLF; PLFSS

ENTREPRISES ASSUJETTIES

BRANCHES

TA 0,68 % hors Alsace Moselle
887 000 Entreprises
MSAB 463 Md€

TA brute **3 032 M€**
- Frais de stage
2 972 M€ nets

CSA **267 M€**

Hors Quota (23 %) 619 M€ 35 % niv I et II 65 % niv III à V	CSA 4500 ETI (10 % non affectés)	Quota (26 %) 808,8 M€	Part régionale (51 %) 1 545 M€
--	---	---------------------------------	--

OCTA 2/3 -20 nat 1/3 -26 rég 31 M€ de Frais gestion

OPCA

Part branches **146 M€** de pro
91 M€ taxes ANFA, AFT, CCCABTP
fonct CFA

Hors Quota **606 M€**
21% non affectés
16 M€ promotion

Quota **793 M€**
19 % Non affectés
416 M€ CFO

CSA **264 M€**

CFO **156 M€**

Reliquat TA **350 M€**

THR Familles **50 M€***

Sub fonct. **1350 M€**
invest. **183 M€**

Formations initiales pro et techno hors apprentissage

CAS FNDMA

ETAT

Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
TICPE : 477 M€

148 M€ 95 M€ 234 M€

Ressources régionales apprentissage

Part fixe : **1 544 M€**

Solde dynamique :
106 M€ + 40 M€ 2017

1 396 M€

1 690 M€

329 M€

1 979 M€ + 40 M€ 2017

REGIONS

ORGANISMES GESTIONNAIRES

Soutien aux CFA **92 M€***

Compensation Exonération cotisations sociales employeur **1217 M€**

Sécurité sociale (PLFSS) et autres régimes

APPRENTI.E.S

Salaires **36 M€**

Exo IR **375 M€**

Exo CSG CRDS **200 M€***

Aide TPE jeunes apprentis **165 M€**
Crédit d'impôt IS **180 M€**

Salaires **2 763 M€**

Autres aides **419 M€**

EMPLOYEURS D'APPRENTI.E.S

TPE PME GE

Aide Apprenti supplémentaire **95 M€**

Financement direct du coût de la formation si prévu (convention de partenariat)

Le coût par apprenti : constats du CNEFOP, décembre 2016

- ✓ Le code du travail manie **plusieurs notions de coût par apprenti**
- ✓ Ces différents « coûts de formation » (servant à définir les ressources maximales le CFO et la subvention régionale) ne sont pas définis l'un par rapport à l'autre
- ✓ l'article R.62 41 -3-1 indique que le coût sur la liste préfectorale est le coût mentionné dans la convention de création CFA, sans préciser si ce coût est figé dans le temps ou s'il évolue dans le temps
- ✓ Dans ce contexte, **les pratiques régionales semblent variables**

Le coût par apprenti : suggestion du CNEFOP, décembre 2016

C'est l'ensemble des coûts directs et indirects, supportés par le CFA au titre de ses formations en apprentissage, qui doivent être pris en considération. Ces dépenses se décomposent théoriquement comme suit :

- ✓ Dépenses **pédagogiques** en alternance (personnel, matière d'oeuvre, matériel, sous-traitance)
- ✓ Dépenses de **structure** (personnel matière d'oeuvre, matériel, investissement immobilier ou loyer, sous-traitance)
- ✓ Dépenses de **qualité**, développement et promotion de l'apprentissage (personnel, matière d'oeuvre, matériel, sous-traitance)
- ✓ Dépenses **d'aides THR** (aides versées aux apprentis par le CFA et dépenses du CFA pour le THR en personnel, équipement, logement, sous-traitance)

Le coût par apprenti : recommandations du CNEFOP, déc. 2016

Définir un CFO le plus près possible du coût réel supporté par le CFA soit :

- ✓ Clarifier la réglementation sur le CFO
- ✓ Rendre obligatoire l'utilisation d'une comptabilité analytique
- ✓ Revoir le plan comptable des CFA
- ✓ **Neutraliser** les charges supplétives non facturées
- ✓ **Actualiser** les dépenses « de référence »
- ✓ Intégrer les amortissements des investissements dont le CFA est propriétaire,
- ✓ Intégrer les charges THR des apprentis supportées par le CFA
- ✓ Pondérer les **effectifs présents au 31 décembre** : 2/3 pour le premier semestre, 1/3 pour le second
- ✓ Le tout **au niveau du CFA, par spécialité et niveau de formation**

TOUR DE TABLE DU GT GOUVERNANCE ET FINANCEMENT

Régions de France
CFDT
CGT
FO
CFTC
CFE-CGC
UNSA
FSU
MEDEF
CPME
U2P
FNSEA
UDES

APCA
APCMA
FNADIR
ANAF
CCI France
Compagnons du Devoir
ANASUP
CPU
Uniformation
AGEFOS-Pme
OPCAIM
OPCALIA

Réunion 2 : Coût de l'apprentissage et usage de la taxe

Clôture de la réunion

Merci de votre participation

Prochaine réunion du GT3

Jeudi 21 décembre 2017

09h-12h30

32 rue de Babylone